

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARAGE AVENIR »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO JEAN TAI, Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE AVENIR »

Objet : - MECANIQUE GENERALE ; LOCATION ET VENTE
DE VEHICULES ; LOGISTIQUE

- REPARATIONS ET MAINTENANCE DES
VEHICULES, MOTOS ET ENGIN

- IMPORT-EXPORT ; VENTE DE PIECES DE
RECHANGES ;

- DIVERSES PRESTATIONS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO JEAN TAI,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO TIMBNONMA LAURENT
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09593 du 29/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62551/GTCA/RC/2023 du 29/08/2023

